

**Sujet :** [INTERNET] dossier PRIMELOG à PECQUENCOURT

**De :** Infonie <jo.revouy@infonie.fr>

**Date :** 03/04/2024 21:26

**Pour :** pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr

Bonjour,

Dans les avis du MRAe du 06 décembre 2023, le SDIS précise (page 20 de l'avis MRAe) :

*"La sécurité du site repose sur le système de sécurité incendie et la chaîne d'alerte. Le service départemental d'incendie et de secours du Nord (SDIS) a rendu un nouvel avis sur ce dossier. , lequel maintient la réserve sur le fait que les parois entre cellules de stockages sont d'une longueur telle que compte-tenu des lances incendies dont dispose le SDIS, ce dernier ne pourrait pas mettre en œuvre efficacement des moyens permettant d'éviter une propagation notamment en cas d'incendie de plus de deux heures. "*

Cet avis conforte le fait que le risque majeur peut devenir incontrôlable sachant que :

- le site est susceptible d'accueillir jusqu'à 76800 tonnes de combustibles (page 4 de l'avis MRAe).
- Les modélisations ont été faites en ne prenant en compte que trois cellules de stockage sur les six au total.

Dans l'étude d'impact et les réponses associées, il semble que l'évaluation des populations impactées en cas de risque majeur est minimisée : pas de rayon d'impact maximum avec évacuation des populations possible mais des surfaces non significatives et non détaillées. A noter que l'impact vertical n'a pas été pris en compte au regard du trafic aérien susceptible de survoler le site.

J'émet donc un avis défavorable compte tenu de ces divers points.

Cordialement

Jean-Olivier REVOUY

PECQUENCOURT